



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 Février 2012

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – [mairie-morey@wanadoo.fr](mailto:mairie-morey@wanadoo.fr)

### CHOIX DE L'ENTREPRISE TRAVAUX DE VOIRIE RUES COMBE ET BIDAUDE

La commission voirie s'est réunie pour examiner les candidats pour les travaux de réfection des rues de la Combe et de la Bidaude. Un classement effectué par le Cabinet GIEN, maître d'œuvre, avec les paramètres suivants : prix (30%) valeur technique (40%) et délais (30%) fait apparaître en tête l'entreprise NOIROT de Nuits Saint Georges, qui propose un montant de 172 170,00 € HT, soit 205 915,32 € TTC.

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité le choix de l'entreprise NOIROT pour la réalisation des travaux de voirie.

Le Conseil Municipal vote et décide à l'unanimité de procéder à la régularisation des parcelles privées qui se trouvent dans l'emprise des rues de la Combe et de la Bidaude. Une réunion de l'ensemble des propriétaires concernés se déroulera pour en définir les modalités.

Après réfection des deux rues et dans l'optique de préserver leur état, des dispositions administratives seront prises en concertation avec les services concernés, pour interdire de nouveaux travaux pendant une durée de 3 ans.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération de réfection des rues Combe et Bidaude se présente comme suit :

⇒	Coût des travaux TTC :	<u>222 024,00 €</u>
	Se décomposant en :	
-	Géomètre	2 334,00 €
-	maîtrise d'œuvre	7 774,00 €
-	travaux voirie	205 916,00 €
-	frais d'acquisitions alignements (estimés)	6 000,00 €
⇒	Subvention du Conseil Général 21	25 679,00 €
⇒	Autofinancement	196 345,00 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les marchés et tout autre document relatif à la mise en œuvre de l'opération.

### TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE LA BUSSIÈRE

La commune est informée que la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin prévoit d'installer un séparatif dans la rue de la Bussière compte tenu des travaux de voirie en cours de réalisation dans cette rue.

En outre, les travaux relatifs au renouvellement de la conduite d'eau sont votés et leur exécution est prévue dans l'année.

Enfin, le projet du Domaine DUJAC ayant pour objet la construction d'un tunnel sous la rue est en cours d'acceptation sous réserve de la conformité du mémoire technique qui le détaille.

En résumé, les travaux de réfection de la chaussée sont repoussés d'autant.

### QUESTIONS DIVERSES

- Réception d'une lettre du 13/02/12 en provenance des avocats des requérants de la ZAC qui informent la commune du dépôt d'un recours au conseil d'état à Paris.
- Faits divers gendarmerie
- Inscriptions des conseillers au repas du Centre Communal d'Action Sociale (69 personnes)
- Manifestation du mercredi 22 février pour soutenir les parents d'élèves qui réclament le démarrage des travaux de reconstruction du collège la champagne à Gevrey Chambertin.
- Lecture lettre de Me ROYET relative à l'alignement d'un terrain dans la rue d'Épernay.

Prochain Conseil Municipal le mercredi 29 février 2012, à 19h, en séance publique